

Direction des travaux publics
Division des parcs et des installations
999, rue de Louvain Est, 2^e étage
Montréal (Québec)
H2M 1B3

Note

DESTINATAIRE : **Richard Blais, chef de division**
Permis et inspections
Aménagement urbain et services aux entreprises
555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage

EXPÉDITEUR : **Pierre Francoeur, ing.f.**
Agent technique principal en horticulture et
arboriculture

DATE : **Le 28 septembre 2010**

OBJET : **Louvain, cour de voirie (index : 0818-000)**
Rapport d'inventaire arboricole

Suite à votre demande du 25 août 2010, nous avons procédé le 23 septembre dernier à l'inventaire de l'ensemble des arbres publics compris dans le quadrilatère formé par la rue Saint-Hubert, l'avenue de Louvain Est, l'avenue Christophe-Colomb et la voie ferrée du C.N. Seuls les arbres de plus de 10 cm de diamètre ont été relevés. Les arbres morts n'ont pas été considérés.

Pour fins de communication des résultats de l'inventaire, le site patrouillé a été découpé en sections. Pour chacune de ces sections définies, nous dressons un portrait rapide des arbres rencontrés. La dernière partie du rapport traite des mesures de protection à respecter pour la préservation des arbres présentant des qualités ou un intérêt dignes de mention. Deux plans ont aussi été préparés : un premier sur Microstation où chaque arbre est numéroté et localisé (à plus ou moins 1 m pour les arbres d'alignement de rue et à 2 m près pour les autres arbres); un deuxième plan, issu du système d'information géographique et spatiale (SIGS), donne un aperçu de la distribution des arbres avec un code de couleur (rouge=arbre à abattre, bleu=arbre remarquable, vert=arbre inventorié). À noter également, chacun des arbres a été photographié sauf ceux regroupés en bosquet et en boisé.

1.0 Arbres d'alignements de rue (33 arbres)

Trente-trois arbres ont été plantés en alignement de rue : 5 sur la rue Saint-Hubert, 26 sur l'avenue de Louvain Est et 2 autres sur l'avenue Christophe-Colomb.

Sur la rue Saint-Hubert on retrouve 4 frênes d'Amérique (*Fraxinus americana*) et 1 frêne de Pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*) qui sont en bonne condition, contrairement aux 26 érables

argentés (*Acer saccharinum*) de l'avenue de Louvain Est qui présentent des signes de dépérissement. Il faut savoir que depuis une douzaine d'années, la neige est soufflée à la base de cet alignement d'arbres. Les sels de déglacage s'y sont accumulés avec les années et ont probablement modifié les propriétés du sol et, par conséquent, la disponibilité des éléments minéraux pour les arbres. Le long de la piste cyclable Christophe-Colomb, deux arbres sont présents, un érable de Norvège (*Acer platanoides*) et un érable argenté, qui sont en bonne santé.

Aucun de ces arbres ne présente des caractéristiques qui leur permettraient de se démarquer. Ce sont des essences communes dans l'arrondissement et de diamètres moyens.

2.0 Arbres d'ornementation (9 arbres)

Trois bâtiments sont localisés dans le quadrilatère inventorié : le 9515, rue Saint-Hubert; le 955, avenue de Louvain Est; le laboratoire de la Ville, le 999, avenue de Louvain Est. Autour de ces bâtiments, des plantations d'arbres d'essences moins usuelles ont été effectuées par le passé. Ainsi des épinettes de Norvège (*Picea abies*) et des pommetiers décoratifs (*Malus spp.*) peuvent être appréciés. Les 4 conifères sont en bonne santé et 2 d'entre eux sont remarquables de par leur dimensions et leur excellent état. Les 3 pommiers sont cependant tous à abattre compte tenu de leur mauvaise condition. Un lilas japonais Ivory Silk (*Syringa reticulata 'Ivory Silk'*) et un érable argenté, de condition moyenne, complètent cette section.

3.0 Arbres en périphérie de la cour de voirie (35 arbres)

Aux limites des terrains occupés par les trois bâtiments de la Ville sont présents différents arbres qui ont été plantés : 14 frênes d'Amérique dans l'axe de la voie ferrée et 8 peupliers noirs d'Italie (*Populus nigra 'Italica'*) situés le long de l'avenue Christophe-Colomb. Ces peupliers sont des repousses de souche d'arbres abattus il y a quelques années, après que le chancre dothichizéen du peuplier (*Cryptodiaporthe populea*) ne les ait décimés. Les autres arbres de cette section sont des sauvageons de condition et de diamètre variables. Deux arbres méritent d'être sauvegardés dans le cadre du projet du réaménagement du site, soit 2 frênes d'Amérique qui sont de beaux spécimens.

4.0 Arbres à l'intérieur de la cour de voirie (5 arbres)

Malgré les activités de l'ancienne fourrière municipale, quelques ormes de Sibérie (*Ulmus pumila*) et un peuplier deltoïdes (*Populus deltoides*) ont réussi à s'implanter dans ce milieu inhospitalier (gravier, asphalte) ou encore sont, comme un caryer cordiforme (*Carya cordiformis*) inventorié, les derniers témoins d'un passé pas si lointain où le secteur était encore une forêt appartenant au domaine climacique de l'érablière à caryer cordiforme.

5.0 Arbres sur la butte le long de Louvain (11 arbres)

À l'Est du laboratoire de la Ville, le long de l'avenue de Louvain, une butte formée à l'aide de remblais est présente. Plusieurs arbres et arbustes ont réussi à y pousser dont curieusement 3 caryers cordiformes. Sous les arbres se retrouvent des chèvrefeuilles (*Lonicera spp.*) et des arbres peu longévifs comme le sumac vinaigrier (*Rhus typhina*) et le cerisier d'Amérique (*Prunus americana*). Le terrain est accidenté et sous le couvert très dense une régénération de différentes espèces d'arbres est en attente de se développer.

6.0 Arbres de boisé (59 arbres)

Dans le prolongement de la butte décrite précédemment est présent un petit joyau méconnu, soit un restant de l'ancienne forêt qui peuplait le quartier, il y a moins de 50 ans. Ceinturé par le Nord et l'Est de dépôts de toutes sortes provenant de la fourrière (surtout de la pierres concassées) et par

l'Ouest et le Sud par un chemin de service et une clôture, ce boisé est composé de plusieurs essences d'arbres caractéristiques de l'érablière à caryer cordiforme. Un seul érable à sucre (*Acer saccharum*) a été inventorié, mais quelques petits plants étaient présents dans une portion du boisé. Il est possible que tous les érables à sucre qui étaient présents avant la construction de la fourrière aient été abattus pour le bois chauffage. Les 59 arbres du boisé se répartissent comme suit : 34 tilleuls d'Amérique (*Tilia americana*); 22 caryers cordiformes; 1 érable à sucre; 1 orme rouge (*Ulmus rubra*); 1 érable noir (*Acer nigrum*). Ce dernier arbre permettrait à lui seul de justifier la conservation intégrale du boisé. La loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., chapitre E-12.01), relevant du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs, qui vise à protéger l'environnement des végétaux à statut précaire, pourrait éventuellement obliger notre arrondissement à prendre action en ce sens. En effet, l'érable noir est susceptible d'être désigné comme plante menacée ou vulnérable. Une autre essence très peu usitée est l'orme rouge. Ce type d'orme peut être atteint par la maladie hollandaise de l'orme (*Ophiostoma novo-ulmi*), mais l'arbre observé était en bonne condition, contrairement à un plus gros individu sur le site atteint de cette maladie, qui était mort et écorcé.

L'ensemble des arbres du boisé sont en bonne condition, malgré la présence de plusieurs écureuils qui profitent de la forte concentration de caryers (arbres à noix). Ces rongeurs dénudent certaines branches pour la confection de leur nid et causent ainsi des dommages partiels à la ramure des arbres. En sous étage quelques arbustes et plantes herbacées, également caractéristiques de l'érablière à caryer cordiforme, ont pu être observés. En annexe on retrouve une liste partielle de ces végétaux.

7.0 Recommandations

Comme indiqué précédemment, le boisé est une belle découverte. Si des efforts peuvent être consentis pour la préservation du patrimoine arboricole de ce grand site qu'est la cour de voirie Louvain, c'est d'abord pour cet espace forestier qu'ils doivent être prodigués. Il y a ensuite les 2 épinettes de Norvège, plus particulièrement celui au Nord-Est du 9515, rue Saint-Hubert, qui méritent d'être préservées. Deux autres arbres dignes de mention, les 2 frênes d'Amérique adjacents à la voie ferrée, justifieraient eux aussi des mesures de mitigation plus poussées pour leur préservation. Pour l'ensemble des autres arbres, bien qu'ils ne présentent pas d'attraits particuliers, le projet de la cour de Louvain devrait prévoir un schéma d'aménagement qui prônerait le plus possible conservation. Le principe de développement durable mis de l'avant par l'arrondissement favorise certainement plus le respect d'un arbre établi, en pleine croissance, que son abattage et son remplacement par un petit arbre. Pour préserver ces arbres existants, des mesures simples peuvent être appliquées.

En 2001, le bureau de normalisation du Québec a produit la norme NQ 0605-100-IX/2001 Aménagement paysager à l'aide de végétaux – Partie IX : Conservation des arbres et des arbustes lors de travaux de construction d'aménagement de construction. Cette norme présente une approche de protection intéressante où une zone de protection optimale (ZPO) est définie en fonction du diamètre de l'arbre, de son essence et de sa classe d'âge. Plus un arbre est de vigueur faible ou âgé plus grande sera sa zone de protection.

Des zones de protection optimales ont été calculées pour chacun des arbres inventoriés sous forme de rayon de protection mesuré à partir de leur tronc. Ces rayons de protection demeurent théoriques compte tenu du fait qu'en milieu urbain le sol est souvent hétérogène (composition et structure) mais ils constituent un excellent guide. Les travaux effectués en dehors de ces zones ne devraient avoir aucun impact sur la santé et la condition des arbres. À l'intérieur de ces zones, cependant, des mesures de mitigation doivent être adoptées si l'on veut garantir la survie des arbres. En effet, toute perturbation du sol (changement de niveau, drainage, circulation de véhicules, dépôt sur le sol, même temporaire, de toute matière que ce soit, excavation, ...) dans ces zones aura obligatoirement un effet direct sur la santé et la longévité des arbres.

Ainsi, lors de travaux de construction ou de démolition, différents types de dommages peuvent être occasionnés aux arbres :

Diminution des échanges entre le sol et les racines (oxygène, eau, éléments minéraux);
Blessures ou bris aux différentes composantes de l'arbre (tronc, branches, racines);
Équilibre de l'arbre rompu par le bris de racines d'ancrage (chute de l'arbre);
Dommages causés par des substances toxiques, liquides, solides ou gazeuses;
Dépérissement possible à moyen ou long terme (entre 3 et 7 ans après les dommages).

Pour le boisé, on doit prévoir des moyens de protection encore plus grands car c'est un milieu naturel que l'on veut préserver avec l'ensemble de ses caractéristiques écologiques. Une zone tampon doit d'abord être définie, puis on doit restreindre l'accès à cet espace vert en le clôturant de façon permanente pendant toute la durée des travaux d'aménagement. Le drainage en pourtour du boisé doit être soigneusement étudié pour ne pas le modifier et par exemple l'assécher à long terme. Dans une seconde étape qui ne serait réalisée qu'après la toute fin des travaux d'aménagement, une remise en condition des différentes strates pourrait être effectuée en retirant du site le plus de matériel de remblai possible, en éliminant les végétaux exogènes comme le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) et en effectuant des plantations visant à densifier le couvert forestier.

Ce rapport étant d'abord un relevé d'inventaire, d'autres actions devront être entreprises pour faire l'analyse complète des moyens et méthodes à privilégier pour la sauvegarde du patrimoine arboricole de ce site.

c.c. : Caroline Légère, chef de division, parcs et installations
Normand Fleury, agent technique en horticulture et arboriculture, parcs et installations

Annexe : Photographies prises le 23.09.2010

SECTEUR AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB



Photographie prise le 23.09.2010

SECTEUR EST DU 999, AVENUE DE LOUVAIN EST



Photographie prise le 23.09.2010

ÉPINETTE DE NORVÈGE REMARQUABLE (ABORDS DU 999, AVENUE DE LOUVAIN EST)



Photographie prise le 23.09.2010

SECTEUR ALIGNEMENT AVENUE DE LOUVAIN EST



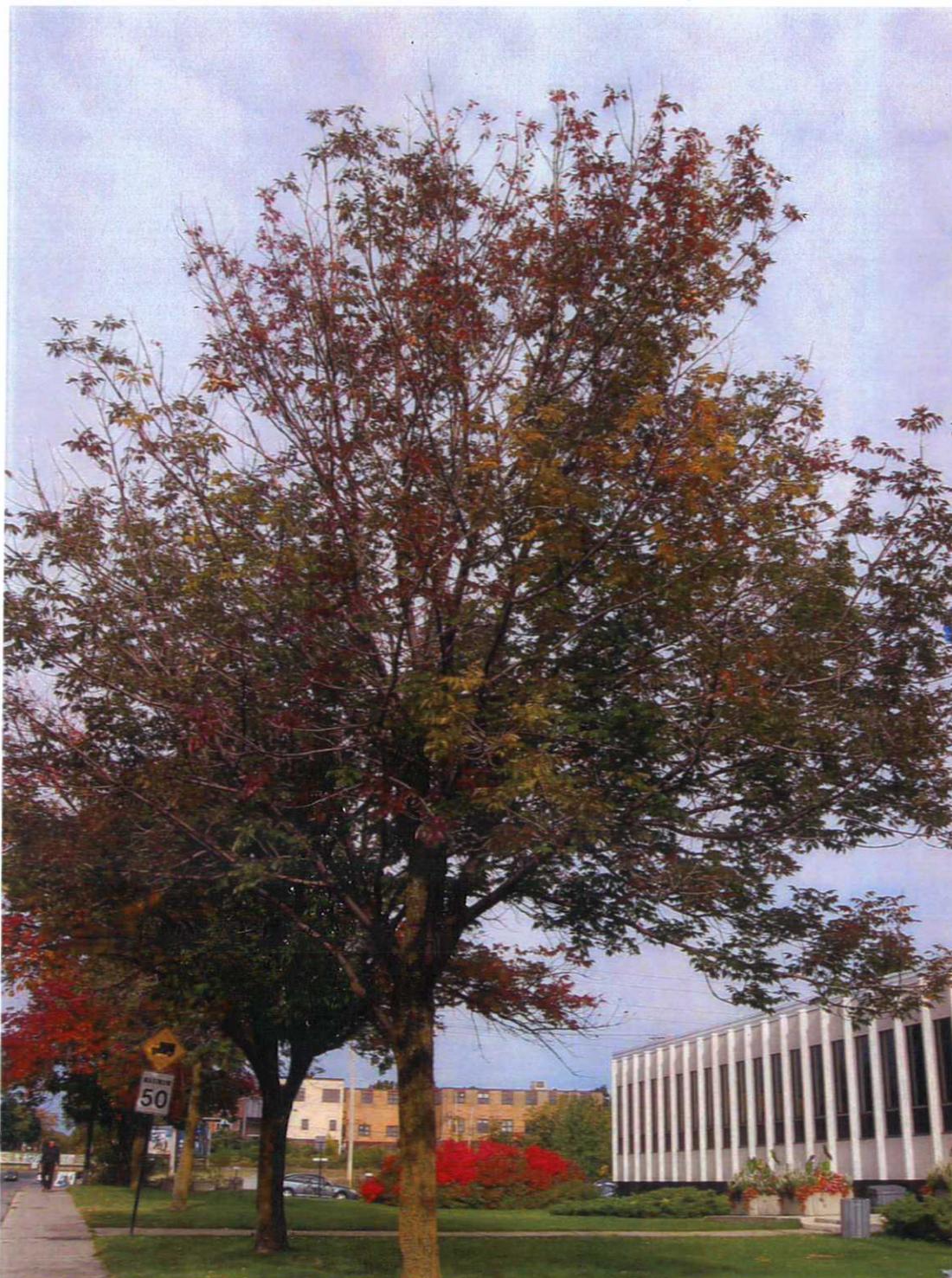
Photographie prise le 23.09.2010

SECTEUR ALIGNEMENT AVENUE DE LOUVAIN EST



Photographie prise le 23.09.2010

SECTEUR ALIGNEMENT RUE SAINT-HUBERT



Photographie prise le 23.09.2010

ÉPINETTE DE NORVÈGE REMARQUABLE (ABORDS DU 9515, RUE SAINT-HUBERT)



Photographie prise le 23.09.2010

FRÊNE D'AMÉRIQUE REMARQUABLE (PÉRIPHÉRIE DE LA COUR DE VOIRIE)



Photographie prise le 23.09.2010

FRÊNE D'AMÉRIQUE REMARQUABLE (PÉRIPHÉRIE DE LA COUR DE VOIRIE)



Photographie prise le 23.09.2010

SECTION PÉRIPHÉRIE DE LA COUR DE VOIRIE (VOIR FERRÉE DU C.N.)



Photographie prise le 23.09.2010

SECTION PÉRIPHÉRIE DE LA COUR DE VOIRIE (CHRISTOPHE-COLOMB)



Photographie prise le 23.09.2010

COUR INTÉRIEURE DE L'ANCIENNE FOURRIÈRE MUNICIPALE



Photographie prise le 23.09.2010

SECTION DU BOISÉ



Photographie prise le 23.09.2010

ÉRABLE NOIR – ARBRE RARE (SECTION DU BOISÉ)



Photographie prise le 23.09.2010

STRATES ARBUSTIVE ET HERBACÉE (SECTION DU BOISÉ)



Photographie prise le 23.09.2010

SECTION DU BOISÉ



Photographie prise le 23.09.2010

Évaluation des arbres du complexe Louvain, cour de voirie (index: 0818-000)

#	ESSENCE	DHP (cm)	SANTÉ	STRUCTURE	VIGUEUR	ACTION	ZPO (m)	SECTEUR	REMARQUES
1	Érable de Norvège (<i>Acer platanoides</i>)	18	B	DM	M	AU	2,2	Piste cyclable C.-Colomb	113371
2	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	24	D 10%	DM	M	ES	4,4	Piste cyclable C.-Colomb	113369
3	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	40-41	D 5%	S	M	AU	8,6	À l'Est du 999 Louvain	
4	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	33,5/25/29/34	D 10%	S	M	AU	9,2	À l'Est du 999 Louvain	
5	Épinette de Norvège (<i>Picea abies</i>)	29	E	S	E	AU	4,4	Devanture du 999, Louvain Est	ARBRE EXCEPTIONNEL
6	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	38	D 20%	S	M	ES	6,9	Alignement sur Louvain Est	107612
7	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	40	D 30%	DM	M	ES	7,2	Alignement sur Louvain Est	107611
8	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	43	D 30%	S	M	ES	7,8	Alignement sur Louvain Est	107595
9	Épinette de Norvège (<i>Picea abies</i>)	34	B	S	M	AU	5,1	Devanture du 999, Louvain Est	
10	Épinette de Norvège (<i>Picea abies</i>)	33	B	S	M	AU	5,0	Devanture du 999, Louvain Est	
11	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	47	D 25%	S	M	ES	8,5	Alignement sur Louvain Est	107613
12	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	36	D 50%	DM	F	ES	6,5	Alignement sur Louvain Est	107605
13	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	42	D 30%	DM	F	ES	7,6	Alignement sur Louvain Est	107604
14	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	41	D 20%	DM	F	ES	7,4	Alignement sur Louvain Est	107610
15	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	32	D 20%	DM	F	ES	5,8	Alignement sur Louvain Est	107609
16	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	36	D 25%	DM	F	ES	6,5	Alignement sur Louvain Est	107608
17	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	36	D 5%	S	M	ES	6,5	Alignement sur Louvain Est	107623
18	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	35	D 40%	DM	F	ES	6,3	Alignement sur Louvain Est	107632
19	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	27	D 20%	S	F	ES	4,9	Alignement sur Louvain Est	107622
20	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	23	D 15%	S	F	ES	4,2	Alignement sur Louvain Est	107627
21	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	29	D 5%	DM	F	ES	5,3	Alignement sur Louvain Est	107626
22	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	35	D 20%	DM	F	ES	6,3	Alignement sur Louvain Est	107625
23	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	32	D 5%	DM	M	ES	5,8	Alignement sur Louvain Est	107624
24	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	33	D 20%	DM	F	ES	6,0	Alignement sur Louvain Est	107616
25	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	27	D 10%	S	F	ES	4,9	Alignement sur Louvain Est	107615
26	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	30	D 15%	DM	F	ES	5,4	Alignement sur Louvain Est	107621
27	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	35	D 5%	DM	F	ES	6,3	Alignement sur Louvain Est	107620
28	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	23	M	S	F	ES	4,2	Alignement sur Louvain Est	107619
29	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	32	D 15%	DM	F	ES	5,8	Alignement sur Louvain Est	107618
30	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	36	D 15%	DM	F	ES	6,5	Alignement sur Louvain Est	107617
31	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	36	D 15%	DM	F	ES	6,5	Alignement sur Louvain Est	107633

Évaluation des arbres du complexe Louvain, cour de voirie (index: 0818-000)

#	ESSENCE	DHP (cm)	SANTÉ	STRUCTURE	VIGUEUR	ACTION	ZPO (m)	SECTEUR	REMARQUES
32	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	38	D 20%	DM	F	ES	6,9	Alignement sur Louvain Est	107631
33	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	33	M	DM	F	AU	6,0	Alignement sur Louvain Est	107638
34	Pommétier (<i>Malus spp.</i>)	21	D 25%	DA	F	AB	2,6	Accès arrière du 9515, St-Hubert	
35	Pommétier (<i>Malus spp.</i>)	30	D 20%	DM+	F	AB	3,6	Accès arrière du 9515, St-Hubert	
36	Pommétier (<i>Malus spp.</i>)	35	D 40%	DA-	F	AB	4,2	Coin S/O du 9515, St-Hubert	
37	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	36	B	S	F	ES	4,4	Alignement sur St-Hubert	
38	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	42	B	S	F	ES	5,1	Alignement sur St-Hubert	
39	Frêne de Pennsylvanie (<i>Fraxinus pennsylvanica</i>)	32	D 10%	S	F	ES	2,9	Alignement sur St-Hubert	
40	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	41	D 5%	S	F	ES	5,0	Alignement sur St-Hubert	
41	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	48	B	DM-	M	AU	5,8	Alignement sur St-Hubert	
42	Épinette de Norvège (<i>Picea abies</i>)	52	E	S	E	AU	7,8	Coin N/E du 9515, St-Hubert	ARBRE EXCEPTIONNEL
43	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)	47	B	S	M	ES	8,5	Coin N/E du 9515, St-Hubert	
44	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	18	B	S	M	ES	2,2	Cour arrière du magasin 1	
45	Orme d'Amérique (<i>Ulmus americana</i>)	27	B	S	M	AU	2,5	Cour arrière du magasin 1	
46	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	18	B	S	M	AU	2,2	Cour arrière du magasin 1	
47	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	20	M			AB	2,4	Cour arrière du magasin 1	
48	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	23	B	S	F	ES	2,8	Cour arrière du magasin 1	
49	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	12	B	S	M	AU	1,1	Cour arrière du magasin 1	
50	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	21	E	S	E	AU	2,6	Cour arrière du magasin 1	
51	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	16	B	DM	M	AU	1,5	Cour arrière du magasin 1	
52	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	29	B	DM	M	ES	2,7	Cour arrière du magasin 1	
53	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	28	B	DM	M	AU	3,4	Cour arrière du magasin 1	
54	Lilas japonais 'Ivory Silk' (<i>Syringa reticulata 'Ivory Silk'</i>)	12	D 10%	S	F	ES	1,1	Entrée ancienne fourrière	
55	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	40	D 15%	DM	E	ES	3,6	Limite nord cour fourrière	
56	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	25	E	S	E	AU	3,0	Limite nord cour fourrière	ARBRE EXCEPTIONNEL
57	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	34	E	S	E	AU	4,1	Limite nord cour fourrière	ARBRE EXCEPTIONNEL
58	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	57	D 10%	S	E	ES	6,9	Limite nord cour fourrière	
59	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	32	B	DM-	E	AU	3,9	Limite nord cour fourrière	HQ, Étêtage
60	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	29	B	DM-	E	AU	3,5	Limite nord cour fourrière	HQ, Étêtage
61	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	29	B	DM-	E	ES	3,5	Limite nord cour fourrière	HQ, Étêtage
62	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	25	B	DM-	E	ES	3,0	Limite nord cour fourrière	HQ, Étêtage

Évaluation des arbres du complexe Louvain, cour de voirie (index: 0818-000)

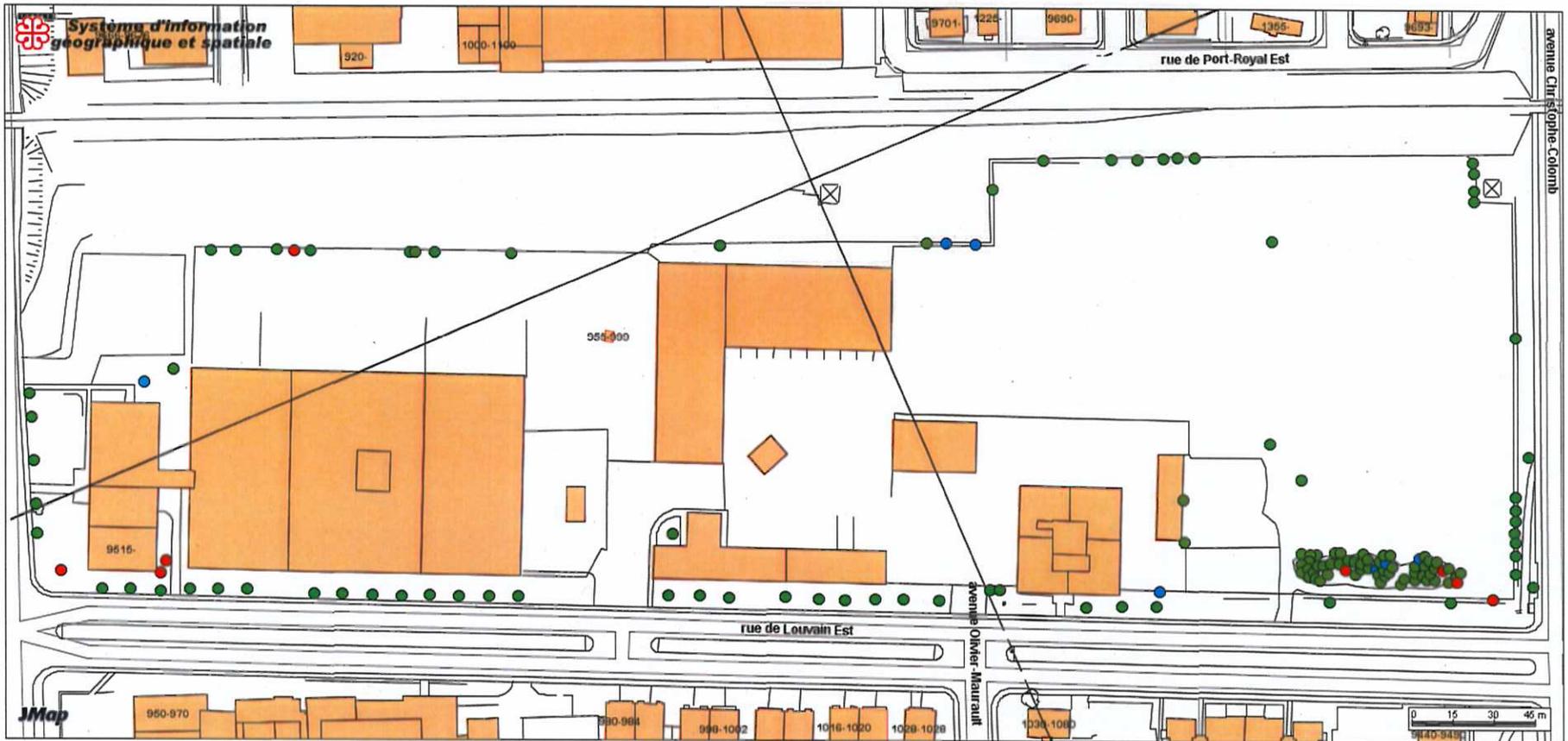
#	ESSENCE	DHP (cm)	SANTÉ	STRUCTURE	VIGUEUR	ACTION	ZPO (m)	SECTEUR	REMARQUES
63	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	30	B	DM-	E	ES	3,6	Limite nord cour fourrière	HQ, Étêtage
64	Frêne d'Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)	27	B	DM-	E	ES	3,3	Limite nord cour fourrière	HQ, Étêtage
65	Peuplier deltoïdes (<i>Populus deltoides</i>)	14	B	S	E	AU	1,3	Base pylone HQ fourrière	
66	Peuplier deltoïdes (<i>Populus deltoides</i>)	20	B	DM	E	AU	1,8	Base pylone HQ fourrière	
67	Peuplier de Caroline (<i>Populus x canadensis</i>)	19	E	S	E	AU	1,8	Base pylone HQ fourrière	
68	Peuplier deltoïdes (<i>Populus deltoides</i>)	21-15	E	S	E	AU	2,4	Base pylone HQ fourrière	
69	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	16	B	DM	E	AU	1,5	Centre cour fourrière	
70	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	12	E	S	E	AU	1,1	Alignement C.-Colomb	
71	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	10	E	DM	E	AU	0,9	Alignement C.-Colomb	
72	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	10	E	DM	E	AU	0,9	Alignement C.-Colomb	
73	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	10	E	DM	E	AU	0,9	Alignement C.-Colomb	
74	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	10	E	DM	E	AU	0,9	Alignement C.-Colomb	
75	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	10	E	DM	E	AU	0,9	Alignement C.-Colomb	
76	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	10	E	DM	E	AU	0,9	Alignement C.-Colomb	
77	Peuplier noir de Lombardi (<i>Populus nigra 'Italica'</i>)	10	E	DM	E	AU	0,9	Alignement C.-Colomb	
78	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	20	B	S	M	AU	3,0	Cour fourrière	
79	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	15	B	DM	E	EC	1,4	Cour fourrière	
80	Peuplier deltoïdes (<i>Populus deltoides</i>)	10	E	S	E	AU	0,9	Cour fourrière, hangar	
81	Orme de Sibérie (<i>Ulmus pumila</i>)	20-15	B	S	E	AU	2,3	Cour fourrière	
82	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	17	B	DM	E	AU	2,6	Butte de remblai	
83	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	10	B	DM	E	AU	1,5	Butte de remblai	
84	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	18-13-18	B	S	M	AU	4,4	Butte de remblai	
85	Acer negundo (<i>Acer negundo</i>)	16-18-15	B	DM	M	ES	2,6	Butte de remblai	
86	Nerprun cathartique (<i>Rhamnus cathartica</i>)	11-11-8-8-6-6	D 15%	S	M	ES	1,9	Butte de remblai	
87	Frêne de Pennsylvanie (<i>Fraxinus pennsylvanica</i>)	18-21	D 5%	S	M	ES	2,6	Butte de remblai	
88	Acer negundo (<i>Acer negundo</i>)	15--11	D 5%	S	M	ES	1,8	Butte de remblai	
89	Sumac vinaigrier (<i>Rhus typhina</i>)	10	M	S	M	ES	0,9	Butte de remblai	
90	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	10--8	M	S	M	ES	2,0	Butte de remblai	
91	Acer negundo (<i>Acer negundo</i>)	26	M	S	M	ES	2,4	Butte de remblai	
92	Acer negundo (<i>Acer negundo</i>)	24-26-29	D 5%	DM	M	ES	4,2	Butte de remblai	
93	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	23	E	S	E	AU	3,5	Boisé	

Évaluation des arbres du complexe Louvain, cour de voirie (index: 0818-000)

#	ESSENCE	DHP (cm)	SANTÉ	STRUCTURE	VIGUEUR	ACTION	ZPO (m)	SECTEUR	REMARQUES
94	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	19-21	B	DA-	E	AU	4,2	Boisé	
95	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	16-22-23	D 20%	DM+	M	ES	5,4	Boisé	
96	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	12--10	D 10%	S	M	AU	2,4	Boisé	
97	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	35-38	D 10%	DM	F	ES	7,8	Boisé	
98	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	27	E	DM	E	AU	4,1	Boisé	
99	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	28	E	S	M	AU	4,2	Boisé	
100	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	21-26	D 5%	DM	E	ES	5,0	Boisé	Arbres particuliers
101	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	16	B	S	E	AU	2,4	Boisé	
102	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	12	B	S	E	AU	1,8	Boisé	
103	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	22	B	DM	E	AU	3,3	Boisé	
104	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	23-35-22	D 10%	DM++	E	AU	7,1	Boisé	
105	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	20	B	S	F	AU	3,0	Boisé	
106	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	19	D 5%	S	E	ES	2,9	Boisé	
107	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	27-20	E	S	E	AU	5,1	Boisé	
108	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	30-20	D 10%	DM+	E	ES	5,4	Boisé	
109	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	18	B	S	E	AU	2,7	Boisé	Disque de béton au tronc
110	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	17	B	S	E	AU	2,6	Boisé	
111	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	30	B	S	E	AU	4,5	Boisé	
112	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	24-16	B	DM++	E	AB	4,4	Boisé	
113	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	21	B	DM	E	AU	3,2	Boisé	
114	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	24	B	S	E	AU	3,6	Boisé	
115	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	19	B	S	E	AU	2,9	Boisé	
116	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	27	E	S	E	AU	4,1	Boisé	
117	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	40-13-18	B	DM	E	EC	6,9	Boisé	
118	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	22-19	E	S	E	AU	4,4	Boisé	
119	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	37	D 5%	S	E	ES	5,6	Boisé	
120	Orme rouge (<i>Ulmus rubra</i>)	23	D 20%	S	F	ES	2,1	Boisé	UNIQUE
121	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	11	B	S	M	ES	1,7	Boisé	
122	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	11	B	S	M	ES	1,7	Boisé	
123	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	21-20	B	S	M	AU	4,4	Boisé	
124	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	19-13	B	S	M	AU	3,5	Boisé	

Évaluation des arbres du complexe Louvain, cour de voirie (index: 0818-000)

#	ESSENCE	DHP (cm)	SANTÉ	STRUCTURE	VIGUEUR	ACTION	ZPO (m)	SECTEUR	REMARQUES
125	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	14	E	S	E	AU	2,1	Boisé	
126	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	15-22	D 20%	S	F	ES	4,1	Boisé	
127	Érable noir (<i>Acer nigrum</i>)	18--5	D 5%	S	E	ES	2,9	Boisé	ARBRE RARE QUÉBEC
128	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	36-31	D 5%	S	E	ES	7,2	Boisé	
129	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	20	B	S	E	ES	3,0	Boisé	
130	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	24-17-10	D 5%	S	F	ES	4,7	Boisé	
131	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	28-32	B	S	E	ES	6,5	Boisé	
132	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	27	D 10%	S	F	ES	4,1	Boisé	
133	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	21	B	S	E	AU	3,2	Boisé	
134	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	24	D 5%	S	E	ES	3,6	Boisé	
135	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	13	B	S	E	AU	2,0	Boisé	
136	Érable à sucre (<i>Acer saccharum</i>)	27	B	S	E	AU	4,1	Boisé	UNIQUE
137	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	27	B	S	E	AU	4,1	Boisé	
138	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	10	B	S	E	AU	1,5	Boisé	
139	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	15	B	S	E	AU	2,3	Boisé	
140	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	19	D 5%	S	E	ES	2,9	Boisé	
141	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	30	B	S	E	AU	4,5	Boisé	
142	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	29	E	DM	E	AU	4,4	Boisé	
143	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	30	D 5%	S	E	ES	4,5	Boisé	
144	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	23-24	D 5%	S	E	ES	5,0	Boisé	
145	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	38	D 5%	S	E	ES	5,7	Boisé	
146	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	13	D 50%	S	F	AB	2,0	Boisé	
147	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	20	E	S	E	AU	3,0	Boisé	
148	Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	23	E	S	E	AU	3,5	Boisé	
149	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	23-20-20	D 50%	DM	F	AB	5,6	Boisé	
150	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	34	D 15%	DM	F	ES	5,1	Boisé	
151	Tilleul d'Amérique (<i>Tilia americana</i>)	30	D 20%	S	F	AB	4,5	Boisé	
152	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudiacacia</i>)	15	E	S	E	AB	1,4	À l'Est du 999 Louvain	UNIQUE

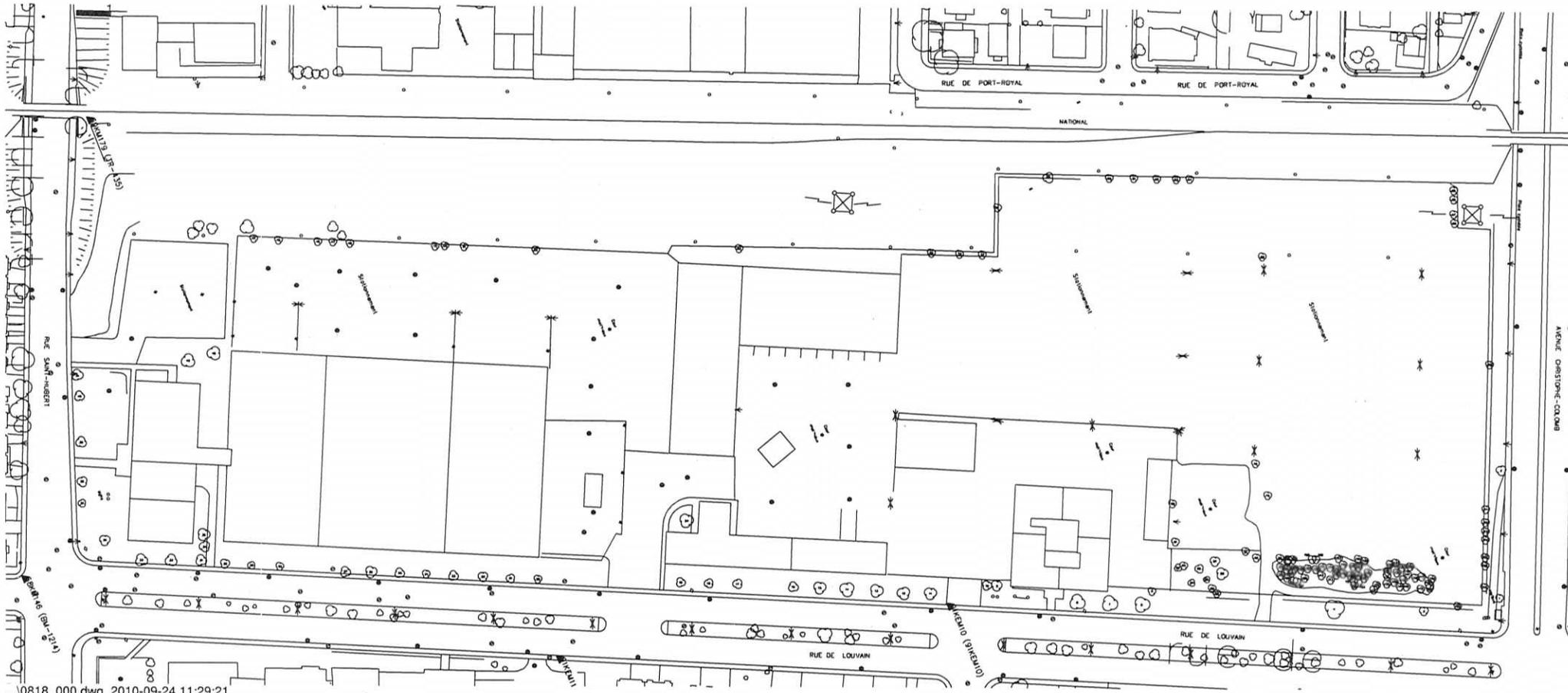


Louvain, cour (0818-000)

Date : 2010-09-23

Producteur : P. Francoeur et N. Fleury, a/t

Échelle : 1:1500



Liste partielle des plantes relevées au boisé

ESSENCE
<i>Acer nigrum</i>
<i>Acer saccharum</i>
<i>Aralia nudicaulis</i>
Asters spp.
<i>Carya cordiformis</i>
<i>Celtis occidentalis</i>
<i>Cornus stolonifera</i>
<i>Crataegus</i> spp.
<i>Desmodium glutinosum</i>
<i>Maianthemum racemosum</i>
<i>Polygonatum pubescens</i>
<i>Rhus typhina</i>
<i>Ribes</i> spp.
<i>Solidago flexicaulis</i>
<i>Tilia americana</i>
<i>Ulmus rubra</i>
<i>Viburnum trilobum</i>

Évaluation des arbres du complexe Louvain,
cour de voirie (index: 0818-000)

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Division des parcs et des installations

Légende		
Santé	E	Excellente
	B	Bonne
	D%	Dépérissant (% de bois mort)
	M	Mort
Structure	S	Sain
	DM	Déficiance mineure
	DA	Danger potentiel (Bris)
Vigueur	E	Excellente
	M	Moyenne
	F	Faible
Action	EC	Élagage complet
	ES	Élagage sanitaire
	AB	Abattage
	AU	Aucune intervention nécessaire